

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#)



#2 Février 2020

Newsletter à destination des arbitres de la ligue des Hauts de France
copie: Référents Clubs

Nous joindre?

cra@triathlonhdf.fr

Retour sur les Formations
Arbitres



Au total c'est **111 arbitres formés**
(20% AP, 80% AS)



Formation AP Lievin

11/01/2020



Formation AS Lievin

25/01/2020



Formation AS Montdidier

08/02/2020

Merci aux formateurs pour leur disponibilité

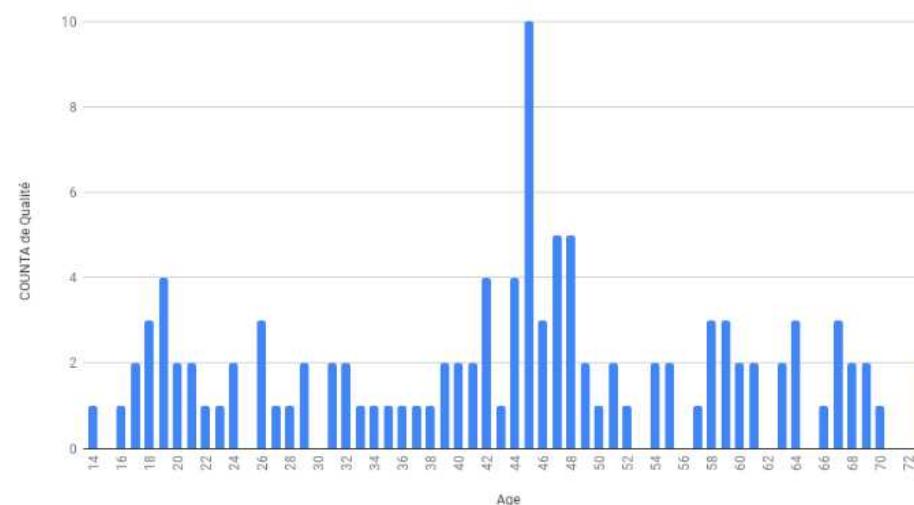
Arbitre	Nouveaux arbitres	1-2 ans	3-5 ans	>5 ans
AA	38	13	19	18
AP	0	0	2	21

Arbitre	2019	2020	Déférence
AA	67	88	+21
AP	29	23	-6

- 38 nouvelles recrues en 2020
- une majorité d'arbitres avec de l'expérience
- Un effectif en augmentation

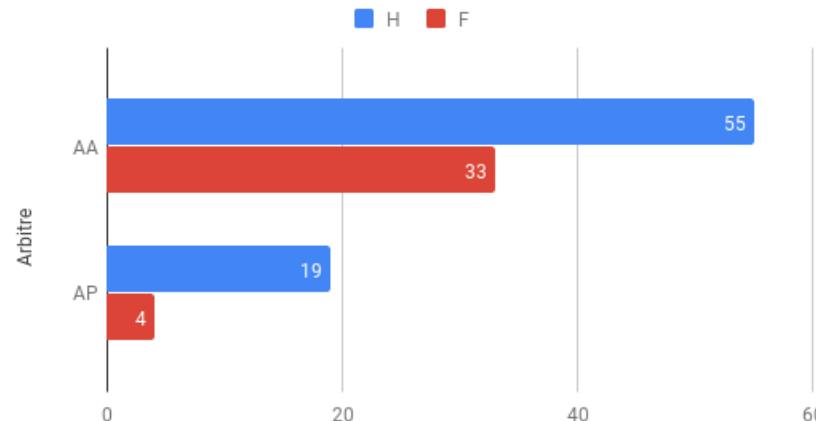
Arbitre	Age min	Age moyen	Age Max
AA	14,0	41,9	73,0
AP	23,0	49,9	69,0

Répartition de l'Age

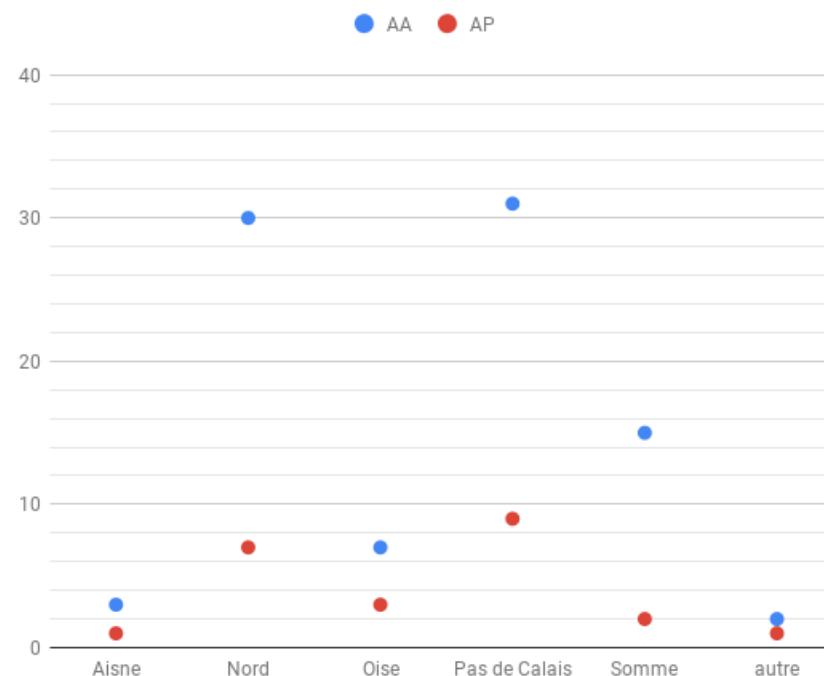


Arbitre	H	F
AA	55	33
AP	19	4

Répartition des Hommes et Femmes



Nb arbitre par département (lieu d'habitation)



Arbitre	Aisne	Nord	Oise	Pas de Calais	Somme	autre
AA	3	30	7	31	15	2
AP	1	7	3	9	2	1

Les liens utiles



Le règlement de la
CRA

Calendrier d'arbitrage

La Réglementation
Sportive!

Des questions? ==> Le livret Accompagnement
Assesseur

Encore des questions? ==> Les arbitres principaux
et plus encore? ==> cra@triathlonhdf.fr

Livret Accompagnement Assesseur

La CRA est à votre écoute !

Les Nouveautés 2020



Nouvelle Discipline:
Vétathlon / Cyclathlon

Les Ajouts:

VTT / Course à pied Vélo de Route / Course à pied

Liste de ce qui est contrôlé à l'entrée de l'AT

Les arbitres peuvent valider le matériel suivant :

- Dossard attaché par trois points
- Casque jugulaire attachée et ajustée
- Vélo
- Identification
- Présence d'un système de freinage (1 par roue)
- Présence des embouts de guidon / protection du guidon
- Présence de caméras en cas d'interdiction par l'organisateur

Dans le cas de course avec Aspiration abri autorisée, les points suivants s'ajoutent :

- Prolongateurs
- Nombre de rayons



Emplacement de la (les) zone(s) de pénalité:

Sur le parcours vélo et/ou Avant la T2

L'athlète pénalisé entre dans la zone de pénalité, descend du vélo et informe l'arbitre de son numéro de dossard ainsi que du nombre de pénalités à effectuer.

Si l'athlète quitte la zone ==> le temps de la pénalité sera suspendu jusqu'au retour dans la zone de pénalité.

Dans la zone de pénalité, l'athlète ne peut consommer que la nourriture et/ou le liquide qui se trouvent sur leur vélo ou leur personne.

Il est interdit de modifier l'équipement ou d'effectuer tout type de maintenance du vélo lors du temps de pénalité.

Disqualification Automatique :

- Sur une épreuve Distance XS à M ==> disqualification automatique si **2 cartons Bleus!**
- Sur une épreuve Distance L à XXL ==> disqualification automatique si **3 cartons Bleus!**
- Pénalité non effectuée ==> disqualification automatique
- Pas de dossard à l'arrivée ==> disqualification automatique
- Non respect du nombre de tours ==> disqualification automatique

Le Coin des règles



Après les Bike and Run en Novembre, voyons les règles spécifiques du Contre la montre par équipe



12 m entre chaque équipe

Quelques rappels:





La Boutique de l'arbitrage



Une boutique vient d'être mise en ligne pour vous permettre de vous équiper !!
Elle est accessible avec le lien ci-dessous.

Boutique

Deux façons de récupérer vos achats:

- En les faisant livrer chez vous (port en sus)
- En les récupérant à la ligue.



[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)